Chertsey

UB-08

Résidence principale
Déclaration de renouvellement
RÉSIDENCE DE TOURISME

Espace réservé à l'administration :			
Reçu par		N° de demande :	

Date dépôt de la demande :	

1. Identification du lieu de la résidence de tourisme

Adresse :			
# lot :		Matricule :	

2. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Identification de la personne responsable de l'activité (à remplir si différent du propriétaire)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

4. Description de l'activité d'exploitation

Nombre de chambres : _____
Capacité maximale : _____

2 personnes par chambre, à l'exception des enfants âgés de moins de 12 ans

Présence de bâtiment(s) accessoire(s) ☐ oui ☐ non

Espaces d'agrément extérieurs :

- Spa : ☐ oui ☐ non
- Foyer extérieur : ☐ oui ☐ non
- Terrain de jeux : ☐ oui ☐ non
- Terrasse : ☐ oui ☐ non
- Autre(s) : _____

Si présent(s), inscrivez leur localisation sur le schéma adjacent. Au besoin, vous pouvez utiliser les lettres attribuées – voir ci-dessous.

- *S = Spa*
- *F = Foyer extérieur*
- *J = Terrain de jeux*
- *T = Terrasse.*

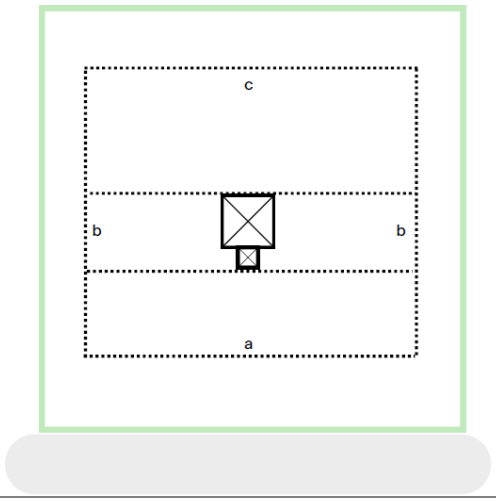

Aire de stationnement :

Est localisée à l'extérieur de(s) :

- Voie publique : ☐ oui ☐ non
- Marges de reculs : ☐ oui ☐ non
- Bande de protection riveraine : ☐ oui ☐ non

Inscrivez la localisation de cette aire sur le schéma adjacent.

Est clairement identifiée à l'aide d'une indication physique sur le terrain ?

☐ oui ☐ non

Nombre de cases de stationnement : _____

2 cases pour la première chambre et 1 case additionnelle pour chaque chambre supplémentaire

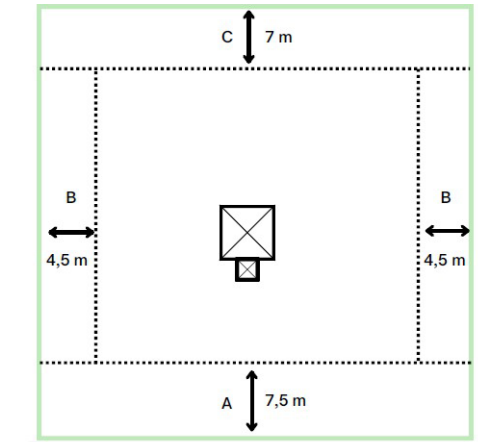

Accès notarié à un plan d'eau : ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel : _____

Panonceau réglementaire :

Est-il placé, bien en vue des utilisateurs, à l'intérieur de la résidence de tourisme, un panonceau indiquant clairement un texte récapitulatif des normes de base des règlements municipaux (nuisances, chiens, animaux, feux extérieurs, ainsi de suite) ?

☐ oui ☐ non

Une série de résumés réglementaires est disponible sur le site web de la Municipalité de Chertsey.

5. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

☐ Contrat type de location faisant référence aux règlements municipaux et aux amendes minimales qui pourraient être données en cas d'infraction.

- Ce contrat doit contenir les éléments suivants :
  - l'identification du propriétaire ou personne responsable de l'activité d'exploitation ainsi que ses coordonnées;
  - l'identification du locateur assumant la location ainsi que ses coordonnées ;
  - la description de la propriété en location ;
  - l'adresse de la résidence ;
  - la capacité maximale d'accueil (deux personnes à l'exception des enfants âgés de moins de douze ans) et le nombre de chambre(s) ;
  - l'aire de stationnement et le nombre de véhicule(s) autorisé(s) ;
  - la politique d'annulation et remboursement ;
  - le tarif et les modalités de paiement ;
  - les règles, dont les règlements d'urbanisme, devant être respectées par le(s) locateur(s).

☐ Si applicable, une liste des embarcations nautiques mises à la disposition de la clientèle.

☐ Si applicable, une preuve démontrant qu'il n'y a pas eu cessation de l'activité d'exploitation pendant une période de 12 mois consécutifs.

☐ Si applicable, l'acte notarié.

☐ Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur :

Certificat de conformité CITQ - Établissement d'une résidence principale = 515,00 $

Certificat de conformité CITQ - Renouvellement d'une résidence de tourisme (situation de droit acquis) = 772,50 $

** Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.*

7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance des responsabilités mentionnées ultérieurement et de la règlementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas une autorisation municipale.

Responsabilités du propriétaire ou responsable de la propriété :

- ☐ Doit s'assurer du respect de la réglementation municipale par le(s) locataire(s) ;
- ☐ Doit transmettre les règlements municipaux au(x) locataire(s) ;
- ☐ Doit placer à l'intérieur de la résidence, bien en vue des utilisateurs, un panonceau indiquant clairement un texte récapitulatif des normes de bases des règlements municipaux (nuisances, chiens, animaux, feux extérieurs, ainsi de suite) ;
- ☐ Doit pouvoir être rejoint par la Municipalité en cas de besoin dans un délai de vingt-quatre (24) heures.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

IMPORTANT :

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre l'activité d'exploitation ;

- Seules les demandes complètes seront acceptées ;

- Vous devez prendre possession de l'autorisation AVANT d'entamer l'activité d'exploitation.

Chertsey

La Municipalité de Chertsey ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire.